

MODALITÉS DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT SAISON 2019-2020 / GROUPES SCOLAIRES ET PRÉSCOLAIRES

Les factures sont émises à partir des informations reçues lors de l'inscription en ligne et doivent être vérifiées par le client. Toute erreur, omission ou annulation doit nous être signalée au plus tard 5 jours après la date de facturation.

La facture constitue la preuve de réservation et le premier versement de 50% garantit votre place. Il n'y a pas d'émission de billets individuels.

Un état de compte pour l'ensemble des réservations d'un établissement est expédié mensuellement ou sur demande.

FACTURATION ET MODIFICATION DU NOMBRE DE PLACES

- Possibilité de modifier le nombre d'élèves à la baisse jusqu'à un mois avant la **répétition ouverte**. Par la suite, aucune modification du nombre d'élèves à la baisse ne sera acceptée.
- Possibilité de modifier le nombre d'élèves à la hausse selon les disponibilités à mepaquin@osq.org

PAIEMENT

Les places réservées sont payables en deux versements. Les factures seront émises à la suite de la réservation en ligne. Le premier versement de 50% est payable à la réception de la facture et n'est ni échangeable ni remboursable sauf en cas de force majeure. Le second versement de 50% est payable avant le jour du spectacle.

MODES DE PAIEMENT

1. Par chèque à l'ordre de : Orchestre symphonique de Québec
2. Par carte de crédit (Visa, MasterCard) en appelant au (418) 643-8486 #115, Céline Côté
3. Par dépôt direct (si vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois, contactez l'administration au (418) 643-8486 #115, Céline Côté

**LES NOTES À RÉPÉTITION ONT LIEU AU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC,
269 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE EST, À 9H30 OU À 13H30.**